

(A)

(1)

[N^o 4 — VII]

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

POUR L'EXERCICE 1902

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1902 s'élève à fr. 12,412,756 08
 Les crédits alloués par le Budget de 1901 montent à 12,518,789 23

AUGMENTATION. fr. 93,966 80

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1902 fr. 12,163,451 23
 — 1901 11,894,585 23

AUGMENTATION. fr. 268,866 »

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1902 fr. 249,304 80
 — 1901 424,204 »

DIMINUTION. fr. 174,899 20

Soit en plus. fr. 93,966 80

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; etc.*
 (Y compris, en charge temporaire, une somme de 10,000 francs destinée à récompenser éventuellement l'inventeur d'un remède préventif contre la stomatite aphteuse.)

La somme de 10,000 francs inscrite en charge temporaire à l'article 9 n'a pu être utilisée en 1901; dès lors, il y a lieu de la reproduire au Budget de 1902.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 12. — *Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	610,000	»
— alloué pour 1901		532,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	78,000	»

Toutes les provinces ont adopté ou adopteront avant la fin de 1901 un nouveau règlement relatif à l'amélioration de l'espèce chevaline; le Gouvernement se propose d'intervenir jusqu'à concurrence de 60 % dans les frais qu'entraînera ce règlement.

De là, pour l'État, une dépense nouvelle de 100,000 francs environ.

D'autre part, plusieurs provinces ont, dans ces dernières années, augmenté d'une manière assez sensible les encouragements institués par les règlements relatifs à l'amélioration des races bovines. Les charges résultant de ces encouragements sont supportées par l'État dans une mesure excédant 50 %.

Afin de faire face à ces diverses dépenses, le crédit inscrit à l'article 12 devrait être porté à 660,000 francs. Mais, comme les nouveaux règlements provinciaux relatifs à l'amélioration de l'espèce chevaline ne sortiront leurs pleins effets pécuniaires qu'à partir de 1903, il n'est demandé pour 1902 qu'une augmentation de 78,000 francs.

Le complément de 50,000 francs qui sera ultérieurement nécessaire en vue des encouragements concernant les espèces chevaline et bovine, sera sollicité au Budget de 1903.

Enseignement vétérinaire.

ART. 17. — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	78,700	»
— alloué pour 1901		74,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,700	»

Une somme de 900 francs sera affectée à l'achat d'appareils spéciaux en vue de l'institution d'exercices de chimie physiologique.

Pour le surplus, l'augmentation se justifie par le renchérissement des denrées, dont les prix actuels se maintiendront vraisemblablement en 1902.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 18. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	193,400	»
— alloué pour 1901		191,400	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

destinée à accorder des augmentations réglementaires de traitement au personnel des écoles et à rétribuer un second agent chargé de donner à l'école de Huy une partie de l'enseignement spécial de sylviculture.

ART. 20. — *Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	20,000	»
— alloué pour 1901		15,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,000	»

destinée spécialement à favoriser la fréquentation des écoles moyennes d'agriculture.

ART. 21. — *Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	357,000	»
— alloué pour 1901		350,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	7,000	»

Cette augmentation comprend :

- 1° Une somme de 5,000 francs destinée à l'établissement de quatre sessions d'une nouvelle école temporaire de laiterie dans la province de Hainaut;
- 2° Une somme de 2,000 francs pour augmenter le fonds affecté aux frais d'expériences de la station laitière de Gembloux et compléter le matériel de laboratoire de celle-ci.

Le mot « secondaire » de la seconde rubrique du libellé a été supprimé comme formant double emploi avec le mot « moyen ».

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 25. — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	29,000	»
— alloué pour 1901		26,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

Les expériences effectuées dans les bois des communes et des établissements publics occasionnent des frais de main-d'œuvre et d'achat de matières premières (engrais, plants d'essences exotiques et autres) pour lesquels il n'existe aucune allocation au Budget. Pour faire face à ces dépenses, il convient d'augmenter le crédit d'une somme de 1,900 francs.

Le surplus de l'augmentation, soit 1,100 francs, sera affecté aux augmentations réglementaires de traitement à accorder au personnel du bureau de recherches et de consultations.

ART. 27. — *Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	68,000	»
— alloué pour 1901		46,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	22,000	»

L'assainissement et la plantation des hautes fanges communales se poursuivent avec activité et, partant, les travaux de boisement prennent un essor de plus en plus grand. Il s'ensuit que le crédit inscrit au Budget en vue d'aider à la mise en valeur des terrains incultes appartenant aux communes et aux établissements publics est devenu insuffisant. Un crédit supplémentaire de 22,000 francs a dû être sollicité pour l'exercice 1900, et tout fait prévoir que l'allocation sera encore insuffisante pour l'exercice 1901. Pour la mettre en rapport avec les dépenses qu'elle aura à supporter pendant l'année 1902, il y a lieu de la porter à la somme de 68,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 30. — *Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	246,200	»
— alloué pour 1901		233,350	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	12,850	»

Cette somme sera affectée :

- 1° Aux augmentations de traitement réglementaires à accorder aux membres du personnel de l'Institut chimique et des laboratoires de l'État;
- 2° A la nomination d'un assistant bactériologiste à l'Institut chimique;
- 3° Aux frais d'expérimentation du service bactériologique annexé à l'Institut chimique.

Les mots « Station agronomique » ont été remplacés, en tête du libellé, par les mots « Institut chimique et bactériologique » (arrêté royal du 15 juin 1901).

CHAPITRE VII.

VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.

ART. 33. — *Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	3,950,000	»
— alloué pour 1901.		3,850,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	100,000	»

L'assainissement des fanges dans les régions luxembourgeoise, ardennaise

NOTE PRÉLIMINAIRE.

et condrusienne et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, comportera une dépense considérable dans laquelle l'État interviendra par voie de subsides.

Grâce à l'organisation du service hydraulique de l'assainissement, des travaux dont les études sont avancées pourront être entrepris en 1902.

Il convient de marcher avec prudence sur ce terrain nouveau et de ne subsidier que les projets qui présenteront les garanties voulues de succès.

Un premier crédit de 100,000 francs est proposé et le libellé de l'article est complété de manière à permettre l'imputation des subsides en question.

CHAPITRE VIII.

BEAUX-ARTS.

Musées royaux; musée Wiertz.

ART. 46. — *Musées royaux de peinture et de sculpture; personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	57,000	»
— alloué pour 1901		52,800	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	4,200	»

Cette somme permettra de régulariser la position d'un ancien agent payé jusqu'ici sur les ressources affectées au matériel des musées, et d'accorder certaines améliorations de position.

ART. 47. — *Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	119,700	»
— alloué pour 1901		123,300	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	3,600	»

Cette diminution représente le traitement de l'agent dont il est question dans la note justifiant l'augmentation proposée à l'article 46.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 49. — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie; matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 12,000 francs en charge temporaire.)*

Crédit demandé pour 1902	fr.	116,200	»
— alloué pour 1901		110,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	6,000	»

La somme de 6,000 francs inscrite au Budget de 1901 comme charge temporaire doit être portée à 12,000 francs en vue de solder le prix d'une série de copies par M. Guffens, acquises pour les musées du Parc du Cinquantenaire. D'après les arrangements conclus avec l'artiste, la somme de 30,000 francs, prix des copies, était payable en cinq annuités, dont trois sont liquidées à ce jour. Toutefois, en cas de décès de l'artiste, la famille était autorisée à réclamer immédiatement le complet paiement. Cette éventualité s'est produite au cours de l'année 1901.

Encouragements en faveur de l'art musical.

ART. 58. — *Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	90,000	»
— alloué pour 1901		79,758	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	10,242	»

Cette augmentation est sollicitée en vue d'accorder une amélioration de position au personnel enseignant. Le barème des traitements, qui n'a pas varié depuis près de trente ans, doit absolument être relevé.

ART. 59. — *Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.*

Crédit demandé pour 1902	fr.	60,000	»
— alloué pour 1901		54,526	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	5,474	»

demandée à l'effet d'accorder au personnel des augmentations de traitement réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 61. — *Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1902.	fr.	170,000	»
— alloué pour 1901.		158,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	12,000	»

Le crédit actuel est à peine suffisant, soit pour accorder aux écoles un subside en rapport avec l'importance de leur enseignement et leurs dépenses annuelles, soit pour subsidier les grandes auditions musicales. Il ne reste aucune somme disponible permettant d'allouer aux compositeurs nationaux, comme on le fait pour les autres artistes, des subsides qui les mettent à même de continuer leurs travaux ou de publier leurs œuvres.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.**CHAPITRE XI.****SERVICES DIVERS.****Eaux et forêts.**

ART. 67 (nouveau). — *Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

En vertu d'un contrat intervenu entre le Gouvernement, la province de Namur et le Commissaire général du concours régional tenu à Namur en 1901, l'État s'est engagé à accorder un subside de 50,000 francs, payable par moitié en 1902 et 1903, pour l'érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de ladite ville.

Ce pavillon étant construit, il y a lieu de porter au Budget un premier crédit de 25,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Beaux-Arts.

ART. 68 (72 ancien). — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 60,000 francs.

ART. 69 (73 ancien). — *Ruines de l'abbaye d'Aulne.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

Ces crédits permettront de poursuivre, pendant l'année 1902, les travaux de consolidation des ruines des abbayes de Villers et d'Aulne.

ART. 70 (nouveau). — *Conservatoire royal de musique de Liège. Construction d'un buffet d'orgue.*

Crédit demandé : fr. 7,554 80

L'intervention de l'État dans les frais de construction d'un buffet aux orgues du Conservatoire de Liège a été admise en 1897 : un crédit de fr. 5,333 33 a été, de ce chef, inscrit au Budget dudit exercice. Le projet primitif n'ayant pas été exécuté, ce crédit est tombé en annulation. Le nouveau projet présenté aujourd'hui comporte une dépense plus élevée, dans laquelle la part proportionnelle de l'État est de fr. 7,554 80.

ART. 71 (75 ancien). — *Troisième part du subside à allouer à la ville de Gand pour la construction de son nouveau musée des beaux-arts.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Il s'agit du solde du subside dont les deux premiers tiers ont été portés aux Budgets de 1900 et de 1901.

ART. 72 (76 ancien). — *Musée des beaux-arts de Liège.*

Crédit demandé : 41,750 francs.

Solde du subside dont la première moitié a été portée au Budget de 1901.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 73 (nouveau). — *Aménagement et restauration des remparts de Binche.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

Dans un intérêt archéologique, il a été reconnu nécessaire d'assurer la conservation des parties les plus importantes de l'ancienne enceinte de Binche. Il résulte des rapports de la Commission royale des monuments et du Gouverneur du Hainaut qu'une somme de 50,000 francs suffirait à faire face à l'œuvre de restauration, y compris le rachat des parties aliénées et l'acquisition, jugée indispensable, de certaines parcelles avoisinantes.

Le crédit de 25,000 francs est demandé en vue de l'intervention promise par l'État.

(12)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Finances et des Travaux publics et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1902 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de douze millions cent soixante-trois mille quatre cent cinquante et un francs vingt-cinq centimes . fr. 12,163,451 25

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de deux cent quarante-neuf mille trois cent quatre francs quatre-vingts centimes 249,304 80

Soit ensemble à la somme de douze millions quatre cent douze mille sept cent cinquante-six francs cinq centimes . fr. 12,412,756 05 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 9 octobre 1901.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN.

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken worden voorgelegd.

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw voor het dienstjaar 1902 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twaalf millioen honderd drie en zestig duizend vier honderd een en vijftig frank vijf en twintig centiemen. fr. 12,163,451 25

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van twee honderd negen en veertig duizend drie honderd vier frank tachtig centiemen 249,304 80

Te zamen op de som van twaalf millioen vier honderd twaalf duizend zeven honderd zes en vijftig frank vijf centiemen fr. 12,412,756 05 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 9 October 1901.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,

Baron M. VAN DER BRUGGEN.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Landbouw,**De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
POUR L'EXERCICE 1902.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	388,000 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	55,000 »	375,250
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires.	8,250 »	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	5,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	7,000 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	3,450 »	10,450

**BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
VOOR HET DIENSTJAAR 1902.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 *	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden	288,000 *	
<i>Materieel.</i>			
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven.	55,000 *	373,250 *
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone boden	8,250 *	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	3,000 *	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen. — Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen. (<i>Onbepaald krediet.</i>)	7,000 *	
7	Hulpgelden aan gewezen ambtenaren en beambten, aan weduwen en kinderen van beambten, die, zonder recht op pensioen te hebben, evenwel titels bezitten ter bekoming van een hulpgeld, uit hoofde van hun ongelukkigen toestand, alsook aan de agenten betaald bij dajloon of aan hunne familiën die niet kunnen gepensioneerd worden	3,450 *	10,450 *

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III. AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. — Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études — Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	180,000 "	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; indemnités pour bêtes porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes du rouget; frais à résulter du paiement de ces indemnités; frais à résulter de l'enlèvement et de la destruction des cadavres provenant d'animaux déclarés impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses. — Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. — Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail. — Dépenses diverses (Y compris, en charge temporaire, une somme de 10,000 francs destinée à récompenser éventuellement l'inventeur d'un remède préventif contre la stomatite aphteuse.)	1,710,000 "	
10	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000 "	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	18,000 "	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.	610,000 "	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, associations agricoles libres, subsidés. — Location d'un matériel de concours.	190,000 "	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	85,000 "	5,979,600 "
15	Recensement agricole annuel.	50,000 "	
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
16	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	115,100 "	
17	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	78,700 "	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat; jaarwedden, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. Bureau voor inlichtingen der landbouwafdeeling van het Staatshandelsmuseum; schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel . . .	180,000	
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoornvee en zwijnen gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; schadevergoeding voor gestorven of afgemaakte varkens, erkend als zijnde van rooden uitslag aangedaan; betaalkosten dezer schadeloosstellingen; kosten voort te spruiten uit het wegnemen en vernietigen der doode lichamen van beesten, voor het verbruik ongeschikt verklaard wegens besmettelijke ziekten; allerhande kosten voor tuberculincering en gezondheidsinstellingen op de grens; toelagen aan de provinciale landbouwfondsen, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering; en herverzekering tegen sterfte onder het vee; verschillende uitgaven. (<i>Erinbegrepen als tijdelijke last, eene som van 10,000 frank, toevallig te verleenen als belooning aan den uitvinder van een voorkomend geneesmiddel tegen de vliesige mondonsteking.</i>)	1,710,000	
10	Veeartsenijtoezicht: jaarwedden, vergoedingen, omreiskosten, aangenomen veeartsen, vergoedingen; hulpgelden aan voormalige rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	185,000	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst: materieel, kantoorkosten, bulletijn van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	18,000	
12	Verbetering van de rassen der huisdieren. — Toelagen aan de provinciën en aanmoedigingen. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot veefokking. Allerhande kosten	610,000	
13	Hoogere landbouwrapad, jaarwedde van den secretaris. — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, vrije landbouwverenigingen, toelagen. — Huren van een materieel voor prijskampen	190,000	
14	Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoedigingen voor land- of tuinbouwmaatschappijen. Aanmoedigingen aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleenen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet; toelagen voor kosten van eerste instelling en aanmoedigingen. Premies aan de leerlingen der lagere landelijke scholen voor het vernielen der voor den landbouw schadelijke insecten.	85,000	3,979,600
15	Jaarlijksche landbouwopneming	56,000	
<i>Vecartsenijkundig onderwijs.</i>			
16	Personeel van 's Rijks veeartsenijsschool; jaarwedden van beschikbaarheid	115,100	
17	Materieel van 's Rijks veeartsenijsschool; kosten der toezichtscommissie en der jury's; studiebeurzen	78,700	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>			
18	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	195,400 *	
19	Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	85,000 *	
20	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	20,000 *	
21	Frais des conférences agricoles et horticoles. — Enseignement agricole moyen et primaire; subsides. — Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	357,000 *	
<i>Jardin botanique de l'État.</i>			
22	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	45,200 *	
25	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture. Musée forestier	55,200 *	
CHAPITRE IV.			
EAUX ET FORÊTS.			
24	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; indemnités aux agents énumérés à l'article 24 de la loi du 19 janvier 1885; dépenses diverses.	637,065 *	
25	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers.	20,000 *	
26	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000 *	885,565 *
27	Terrains incultes: défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	65,000 *	
28	Service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitement, frais d'études et d'enquête	11,500 *	
29	Pisciculture et chasse; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	40,000 *	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
18	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van beschikbaarheid	195,400	
19	Materieel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissiën en voor de jury's	85,000	
20	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	20,000	
21	Kosten der voordrachten over land- en tuinbouw. — Middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. — Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) — Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen	557,000	
	<i>'s Rijks kruidtuin.</i>		
22	's Rijks kruidtuin. Jaarwedden van het personeel	45,200	
23	's Rijks kruidtuin. Uitgaven voor materieel en bewerking Boschmuseum	55,200	
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
24	Jaarwedden van het personeel; vergoedingen; reis- en verblijfkosten; kantoorkosten; vergoedingen aan de agenten genoemd in artikel 24 der wet van 19 Januari 1885; verschillende uitgaven	657,065	
25	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Voordrachten en proefvelden. Jaarwedden, schadeloosstellingen. Allerhande kosten	20,000	
26	Domeinbosschen. — Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	101,000	
			885,565
27	Braaklanden: ontginning, vruchtbaar maken, bebossching, hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven	65,000	
28	Bebosschingsdienst der moeraslanden en andeze braaklanden; behandelingen, kosten voor studie en onderzoek	11,500	
29	Vischteelt en jacht; herbevolking der waterlopen; verschillende uitgaven	40,000	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
50	Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais	246,200	246,200
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
51	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. — Frais des commissions médicales provinciales. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central. — Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. — Subside à la Société royale de médecine publique. — Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. — Impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique: indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour; frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. — Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. — Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses.	455,000	488,500
32	Académie royale de médecine.	53,500	488,500
CHAPITRE VII.			
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
33	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	5,950,000	4,080,500
34	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine, du service des tramways et des messageries et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Service hydraulique de l'assainissement des fanges. Traitements, indemnités et dépenses diverses. Frais d'études et d'expériences.	115,000	4,080,500
35	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges.	18,500	4,080,500
36	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges.	6,000	4,080,500

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
50	Chemisch en bacteriologisch Instituut : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel — Ontledingslaboratoriums van den Staat : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding tegen verminderden prijs van vruchtbaar makende stoffen en landbouwvoortbrengselen — Commissie voor hooger toezicht — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums — Kosten tot ontledings van eetwaren en voedingsstoffen. — Kosten voortspruitende uit de uitvoering van de wet op de vervalsching der meststoffen	246,200 "	246,200 "
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
51	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen; personeel van gezegde toezichten; reis- en verblijfkosten; schrijfwerk door leden van het personeel gedaan voor dit toezicht; kosten van kantoor, van materieel, alsook voor het nemen en ontleden van stalen. — Kosten der provinciale geneeskundige commissiën. — Gezondheidsdienst der zeehavens en kusten. — Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokinenting; Centraal Koepokgesticht. — Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studien : 1 ^o om ze te helpen, als zij zich vestigen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleenen. — Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde — Uitgave van schrillen betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken — Drukkosten en verschillende uitgaven. — Hoogere openbare gezondheidsraad: vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten; kantoorkosten en drukken der werken van den Haad Gezondheidsmuseum. Laboratoriums voor ontledingen. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. — Maatregelen van propaganda tegen de geneverplaat; toelagen; allerhande uitgaven	455,000 "	488,500 "
52	Koninklijke Academie van geneeskunde	33,500 "	
HOOFDSTUK VII.			
BUURTWEGEN, WATERLOOPEN EN OPENBARE GEZONDHEID.			
53	Aanmoedigingen voor het uitbreiden en verbeteren der buurtwegen, het verbeteren der onbevaarbare en onvloothare waterloopen en voor de gezondmaking der velen. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	5,950,000 "	
54	Toezicht over de buurtwegen en de waterloopen, stadswegen, dienst der tramwegen jen der vervoerderswagens en werken van gezondmaking; jaarwedden van werkelijken dienst en jaarwedden van beschikbaarheid van het aan dit toezicht gehecht personeel. Vergoedingen voor het personeel gehecht aan het toezicht, en de commissarissen der wegen — Buitengewoon schrijfwerk of ander schrijfwerk voor den toezichtsdienst verricht. Dienst van de waterwerken tot gezondmaking der veenmoerassen. Jaarwedden, vergoedingen en verschillende uitgaven. Kosten van studien en proefnemingen	115,000 "	4,089,500 "
55	Reis- en verblijfkosten van het toezicht zooals van het personeel van den waterdienst der gezondmaking van de moeraslanden	18,500 "	
56	Kantoorkosten en materieel van het toezicht zooals van den waterdienst der gezondmaking der moeraslanden	6,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
57	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	275,000 »	
58	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge	100,000 »	
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
59	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	153,405 »	
40	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	233,500 »	
41	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	21,000 »	
42	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000 »	
43	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 »	
44	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	43,500 »	
45	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	20,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII.			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en graphische kunsten.</i>			
57	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provinciën, om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerken; gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen; opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde; inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde; aankoop en inbinding van werken voor den bijzonderen dienst van het bestuur van schoone kunsten; kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken, tot onderzoek of anderszins gezonden; aandeel van de administratie van schoone kunsten in de kosten van het wederlandsch verboud van Bern tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten; verschillende uitgaven. Toelagen aan kerkfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunst karakter Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studiën; zendingen; hulp gelden aan familiën van overleden kunstenaars	275,000	"
58	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten; deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School.	100,000	"
<i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der beeldende en graphische kunsten.</i>			
39	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen: begiftiging van den Staat, bestemd, met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materiëel en de aankopen voor het museum van oude kunst	153,405	"
40	Academiën en teekenscholen: toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, coperenningen en boeken	233,500	"
41	Opzicht der schoone kunsten, der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	21,000	"
42	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	3,000	"
43	Toelagen aan jonge kunstooefenaren om ze te ondersteunen in huone studiën	17,000	"
44	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsnijkunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuizen te Rome	43,500	"
45	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000	"

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
	<i>Musées royaux; musée Wiertz</i>		
46	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance	57,000	»
47	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	119,700	»
48	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	75,250	»
49	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 12,000 francs en charge temporaire)	116,200	»
	<i>Monuments publics.</i>		
50	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	46,000	»
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		2,065,886 25
51	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	86,000	»
52	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	100,000	»
53	Commission royale des monuments: personnel.	16,100	»
54	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	25,200	»

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Koninklijke museums; Wiertz-Museum.</i>		
46	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst : personeel en kosten van toezicht. — Wiertz-Museum ; jaarwielde van den bewaarder en kosten van toezicht.	57,000 •	
47	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst : materieel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum : materieel; verschillende en onvoorziene kosten	119,700 •	
48	Koninklijke museum voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut : personeel en studiekosten der verzamelingen	73,250 •	
49	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut ; materieel en aankopen, aanwezigheidspenningen aan de leden der commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den kataloog. Verschillende uitgaven. (<i>Erinbegrepen 12,000 frank als tijdelijke last</i>).	116,200 •	
	<i>Openbare monumenten.</i>		
50	Gedenkteekens op te richten aan heroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	46,000 •	
	<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>		
51	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, welke middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	86,000 •	
52	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunstkarakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten gerangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	100,000 •	
53	Koninklijke commissie van monumenten : personeel	10,100 •	
54	Koninklijke commissie van monumenten: aanwezigheidspenningen der leden; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars; boekverzameling, mobilair, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten; verslag van de algemeene vergaderingen; vergoedingen aan de snelschrijvers en kosten van uitgave.	25,200 •	
			2,083,886 25

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
55	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	3,500	»
56	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500	»
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
57	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	174,000	»
58	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	90,000	»
59	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	60,000	»
60	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	47,031	25
61	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . . .	170,000	»
62	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000	»
63	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture	2,000	»
	CHAPITRE IX.		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
64	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	12,000	12,000

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
55	Reis- en verblijfskosten en aanwezigheidspenningen van de drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de koninklijke commissie van kunsten en monumenten; reis- en verblijfskosten der briefwisselende leden dezer commissie . . .	5,500 "	
56	Bulletin der commissiën van kunst en oudheid; opstel, uitgave; verschillende uitgaven.	2,500 "	
	<i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>		
57	Koninklijk conservatorium van Brussel. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van het personeel als van het materiëel. — Leergang voor de eerste beginselen der toonkunde . . .	174,000 "	
58	Koninklijk conservatorium van Luik. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materiëel . . .	90,000 "	
59	Koninklijk conservatorium van Gent. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materiëel.	60,000 "	
60	Koninklijk vlaamsch conservatorium van Antwerpen: toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken van het personeel en van het materiëel.	47,051 25	
61	Toelagen aan andere muziekscholen dan de koninklijke conservatoriums; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziekscholen. Verschillende uitgaven. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoriums en andere muziekscholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent; zendingen; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken; nationale concerten; hulpgelden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale toonkunde. Uitgave der werken van oude belgische toonzetters; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting; jaargelden der bekroonden in deze prijskampen; verschillende uitgaven	170,000 "	
62	Toezicht der muziekscholen. — Verbeteringsraad der muzikale studiën	11,000 "	
65	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwijzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhankelijk van de administratie van schoone kunsten, die, bij afwijking van artikel 5 der wet van 31 Maart 1882, door den Minister van Landbouw in beschikbaarheid gesteld worden	2,000 "	
	HOOFDSTUK IX. JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID.		
64	Tijdelijke jaarwedden van in beschikbaarheid staande ambtenaren en beambten	12,000 "	12,000 "

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
CHAPITRE IX.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
65	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	10,000 »	12,500 »	
66	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	2,500 »		
TOTAL. fr.			12,103,451 25	
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.				
CHAPITRE XI.				
SERVICES DIVERS.				
<i>Eaux et forêts.</i>				
67	Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur	25,000 »	249,304 80	
<i>Beaux-Arts.</i>				
68	Ruines de l'abbaye de Villers	60,000 »		
69	Ruines de l'abbaye d'Aulne	40,000 »		
70	Conservatoire royal de musique de Liège. Construction d'un buffet d'orgue	7,554 80		
71	Troisième part du subside à allouer à la ville de Gand pour la construction de son nouveau musée des beaux-arts	50,000 »		

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER CREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.	
HOOFDSTUK X.				
ONVOORZIENE UITGAVEN.				
65	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp-gelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen	10,000 .	12,500 .	
66	Jaarrent en pensioenen : 1 ^o aangewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst	2,500 .		
TOTAAL . . . fr.			12,163,451 25	
TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.				
HOOFDSTUK XI.				
VERSCHILLENDE DIENSTEN.				
<i>Waters en bosschen.</i>				
67	Oprichting van een boschpaviljoen op de gronden der oude citadel te Namen	25,000 .	249,304 80	
<i>Schoone kunsten.</i>				
68	Puinen der abdij van Villers	60,000 .		
69	Puinen der abdij van Aulne	40,000 .		
70	Koninklijk Muziekconservatorium van Luik. Maken van een orgelkas.	7,554 80		
71	Derde deel der toelage aan de stad Gent te verleenen voor het opbouwen van haar nieuw museum van schoone kunsten	50,000 .		

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
72	Musée des beaux-arts de Liège (deuxième et dernier subsidé)	41,750 -	
75	Aménagement et restauration des remparts de Binche.	25,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE fr.			12,412,756 05

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 9 octobre 1901.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Agriculture,
BARON M. VAN DER BRUGGEN.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*
P. DE SMET. DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING. VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
72	Museum van schoone kunsten te Luik (tweede en laatste toelage)	41,750 •	
73	Opschikking en herstelling der vestingen van Binche	25,000 •	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW. fr.			12,412,756 05

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 9^{en} October 1901.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Landbouw,
BARON M. VAN DER BRUGGEN.

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*
P. DE SMET DE NAEYER.

(32)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

pour l'exercice 1902.

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																										
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																												
CHAPITRE 1^{er}																																												
ADMINISTRATION CENTRALE.																																												
<i>Personnel.</i>																																												
1	»	Traitement du Ministre. fr.																																										
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 259,400 »																																										
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. 28,600 »																																										
GRADES.																																												
		<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Secrétaire général.</td> <td>1</td> <td>10,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>Directeur général.</td> <td>2</td> <td>9,000 à 10,000</td> </tr> <tr> <td>Directeurs.</td> <td>6</td> <td>7,100 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de division. — Inspecteur.</td> <td>7</td> <td>5,500 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>Chefs de bureau et sous-inspecteurs.</td> <td>4</td> <td>4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>Garde général.</td> <td>1</td> <td>2,400 à 3,200</td> </tr> <tr> <td>Commis rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe.</td> <td>9</td> <td>2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>Commis d'ordre de 1^{re}, 2^e et 3^e classe.</td> <td>18</td> <td>1,400 à 2,700</td> </tr> <tr> <td>Imprimeur-autographe.</td> <td>1</td> <td>750 à 1,500</td> </tr> <tr> <td>Huissiers.</td> <td>14</td> <td>1,200 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>Concierges.</td> <td>2</td> <td>700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>Garçons de bureau.</td> <td>5</td> <td>1,100 à 1,400</td> </tr> <tr> <td>Nettoyeuses.</td> <td>8</td> <td>750 à 850</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général.	1	10,000 à 12,000	Directeur général.	2	9,000 à 10,000	Directeurs.	6	7,100 à 8,000	Chefs de division. — Inspecteur.	7	5,500 à 7,000	Chefs de bureau et sous-inspecteurs.	4	4,200 à 5,000	Garde général.	1	2,400 à 3,200	Commis rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	9	2,200 à 4,000	Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	18	1,400 à 2,700	Imprimeur-autographe.	1	750 à 1,500	Huissiers.	14	1,200 à 2,500	Concierges.	2	700 à 1,200	Garçons de bureau.	5	1,100 à 1,400	Nettoyeuses.	8	750 à 850
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																										
Secrétaire général.	1	10,000 à 12,000																																										
Directeur général.	2	9,000 à 10,000																																										
Directeurs.	6	7,100 à 8,000																																										
Chefs de division. — Inspecteur.	7	5,500 à 7,000																																										
Chefs de bureau et sous-inspecteurs.	4	4,200 à 5,000																																										
Garde général.	1	2,400 à 3,200																																										
Commis rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	9	2,200 à 4,000																																										
Commis d'ordre de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe.	18	1,400 à 2,700																																										
Imprimeur-autographe.	1	750 à 1,500																																										
Huissiers.	14	1,200 à 2,500																																										
Concierges.	2	700 à 1,200																																										
Garçons de bureau.	5	1,100 à 1,400																																										
Nettoyeuses.	8	750 à 850																																										
<i>Matériel.</i>																																												
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 15,200 »																																										
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux. 17,500 »																																										
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 10,400 »																																										
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 8,000 »																																										
	e.	Menues dépenses. 3,900 »																																										
<i>Frais de déplacement.</i>																																												
4	»	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires																																										
<i>Honoraires des avocats.</i>																																												
5	»	Honoraires des avocats du Département																																										
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}. fr.																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	
288,000	288,000	»	»	272,900	(¹) 513,170 74	(¹) Y compris les dépenses faites sur les crédits et parties de crédits affectés aux services des Fonts et Chaussées transférés au Département des Finances par l'arrêté royal du 5 août 1890.
55,000	55,000	»	»	55,000	(¹) 70,828 57	
8,250	8,250	»	»	8,250	(¹) 10,644 72	
3,000	3,000	»	»	3,000	(¹) 27,700	
375,250	375,250	»	»	360,150	643,544 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Credit non limitatif</i>)
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . fr.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr. 27,500 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route . . . 125,200 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études 18,300 »
	d.	Frais d'expériences sur l'alimentation du bétail 5,000 »
	e.	Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État : indemnités, frais de route, frais d'études, matériel 6,000 »
9	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité fr. 25,000 »
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; frais divers de tuberculination : installations sanitaires à la frontière, vacations des vétérinaires, achat d'appareils, de vaccin, enlèvement et destruction des cadavres provenant d'animaux impropres à la consommation pour cause de maladies contagieuses, etc. 1,461,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 85,000 »
	d.	Indemnités résultant des mesures prises par l'autorité 20,000 »
	e.	Frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus 4,000 »
	f.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 20,000 »
	g.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de bétail 80,000 »
10	h.	Dépenses diverses 5,000 » (Y compris, en charge temporaire, une somme de 10,000 francs destinée à récompenser éventuellement l'inventeur d'un remède préventif contre la stomatite aphteuse.) 10,000 »
	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin fr. 182,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires 3,000 »
11	»	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.
12	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline : encouragements, achat de médailles. fr. 400,000 »
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc. 50,000 »
	c.	Subside à la Société nationale du cheval de trait belge 50,000 »
	d.	Subside à la Société nationale pour encourager l'élevage du cheval de demi-sang. 10,000 »
	e.	Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage 100,000 »
	f.	Subside à la Société nationale pour l'amélioration des races bovines 25,000 »
	g.	Subside à la Commission pour l'amélioration des races porcines 15,000 »
		A REPORTER fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
7,000	7,000	•	•	7,000	(¹) 5,856 96	(¹) Voir note à la page 35.
5,450	5,450	•	•	5,450	(¹) 45,950 •	
10,450	10,450	•	•	10,450	49,786 96	
180,000	180,000	•	•	170,000	165,852 56	
1,710,000	1,710,000	•	•	1,775,000	1,540,377 18	
185,000	185,000	•	•	185,000	258,762 28	
18,000	18,000	•	•	15,000	14,977 18	
610,000	552,000	78,000	•	500,000	490,263 27	
2,705,000	2,625,000	78,000	•	2,645,000	2,470,414 47	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,705,000	2,625,000	78,000	•	2,645,000	2,479,414 47	
190,000	190,000	•	•	196,000	189,795 90	
85,000	85,000	•	•	75,000	69,545 82	
56,000	56,000	•	•	56,000	-	
115,100	115,100	•	•	114,700	114,700	
78,700	74,000	4,700	•	72,700	65 347 34	
3,227,800	3,145,100	82,700	•	3,159,400	2,918,801 55	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,227,800	3,145,100	82,700	>	3,159,400	2,918,801 53	
193,400	191,400	2,000	>	184,000	177,000 0	
83,000	83,000	>	"	83,450	80,000 "	
20,000	15,000	5,000	>	10,000	9,975 0	
3,524,200	3,434,500	89,700	>	3,436,850	3,185,776 53	

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																															
		REPORT. . . . fr.																															
21	a	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole moyen et primaire; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture fr. 347,000 »																															
	b	Station laitière 10,000 »																															
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>																															
22		Traitements du personnel																															
23	a	Dépenses de matériel et de culture fr. 50,200 »																															
	b	Musée forestier : dépenses diverses 5,000 »																															
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																															
		CHAPITRE IV.																															
		EAUX ET FORÊTS.																															
24	a	Traitements du personnel :																															
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td>11</td> <td>5,000 à 6,000</td> <td>62,700</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs</td> <td>12</td> <td>3,000 à 4,400</td> <td>48,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux</td> <td>20</td> <td>2,400 à 3,200</td> <td>58,400</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints</td> <td>6</td> <td>1,500 à 2,000</td> <td>10,500</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers commis d'inspection</td> <td>11</td> <td>1,100 à 1,500</td> <td>14,500</td> </tr> <tr> <td>Id. des forêts et de la pêche</td> <td>indéterminé.</td> <td>900 à 1,300</td> <td>121,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche</td> <td>indéterminé</td> <td>60 à 850</td> <td>285,475</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	62,700	Sous-inspecteurs	12	3,000 à 4,400	48,000	Gardes généraux	20	2,400 à 3,200	58,400	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500	Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,500	Id. des forêts et de la pêche	indéterminé.	900 à 1,300	121,000	Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	60 à 850
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																														
Inspecteurs	11	5,000 à 6,000	62,700																														
Sous-inspecteurs	12	3,000 à 4,400	48,000																														
Gardes généraux	20	2,400 à 3,200	58,400																														
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500																														
Brigadiers commis d'inspection	11	1,100 à 1,500	14,500																														
Id. des forêts et de la pêche	indéterminé.	900 à 1,300	121,000																														
Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé	60 à 850	285,475																														
	b	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 11,000 »																															
	c	Id. id. des chefs de cantonnement 12,000 »																															
	d	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 5,500 »																															
	e	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 7,000 »																															
	f	Armement et équipement 500 »																															
	g	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur arpenteur 400 »																															
	h	Dépenses diverses 290 »																															
25	a	Conseil supérieur des forêts : frais divers fr. 2,100 »																															
	b	Société centrale forestière. Subside 2,000 »																															
	c	Stations météorologiques forestières 500 »																															
	d	Bureau de recherches et de consultations; enseignement, conférences et champs d'expériences. — Traitements, salaires, indemnités et frais divers. Essais et expériences 24,400 »																															
		<i>Forêts domaniales.</i>																															
26	a	Travaux de culture et d'amélioration. Indemnités pour les gardes dirigeant les pépinières, les travaux, etc. Dépenses diverses fr. 67,500 »																															
	b	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives 3,000 »																															
	c	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation 23,000 »																															
	d	Arpentage des coupes 3,500 »																															
		A REPORTER. . . . fr.																															

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,524,200	5,434,500	89,700	»	5,456,850	5,185,776 53	
557,000	550,000	7,000	»	550,000	324,967 83	
45,200	45,200	»	»	45,200	42,449 77	
55,200	55,200	»	»	60,200	50,200 »	
3,979,600	3,882,900	96,700	»	5,890,250	5,605,594 15	
AUGMENTATION . fr.		96,700				
637,065	637,065	»	»	628,665	525,664 56	
29,000	26,000	3,000	»	22,800	23,000 »	
101,000	101,000	»	»	101,000	98,584 11	
767,065	764,065	3,000	»	752,465	645,048 47	

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
27	»	Terrains incultes : défrichement, mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; indemnités, dépenses diverses . . .
28	»	Service du boisement des fanges et autres terrains incultes; traitement, frais d'études et d'enquête
29	a.	Pisciculture et chasse. — Repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses . . fr. 57,000 »
	b	Chasse. — Destruction des animaux nuisibles; dépenses diverses 3,000 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
30	»	Institut chimique et bactériologique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires. — Frais résultant de l'exécution de la loi sur la falsification des engrais
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections fr. 110,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 75,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes 20,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; Office vaccino-gène central 15,000 »
31	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 8,000 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique. 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 16,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique : indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. . . . 10,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses 85,000 »
32	»	Académie royale de médecine
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
767,065	764,065	3,000	»	752,465	645,048 47	
65,000	43,000	22,000	»	65,000	39,997 99	
11,500	11,500	»	»	5,000	4,945 20	
40,000	40,000	»	»	46,500	57,999 88	
885,565	858,565	27,000	»	868,965	747,991 54	
AUGMENTATION. . fr.		25,000				
246,200	233,350	12,850	»	226,250	206,050 60	
246,200	233,350	12,850	»	226,250	206,030 60	
AUGMENTATION . fr.		12,850				
455,000	455,000	»	»	430,000	398,910 67	
33,500	33,500	»	»	33,500	33,500 »	
488,500	488,500	»	»	463,500	432,410 67	

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																												
CHAPITRE VII.																																														
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																																														
33	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale, pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et pour l'assainissement des fanges fr 2,430,000 »																																												
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																																												
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. 1,000,000 »																																												
	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; service des tramways et des messageries; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection fr. 40,000 »																																												
34	b.	Service hydraulique de l'assainissement des fanges; traitements, indemnités et dépenses diverses 15,000 »																																												
	c.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection; au personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges et aux commissaires voyers 40,000 »																																												
	d.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences 20,000 »																																												
<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>A — Service d'inspection</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">8,000 à 9,000</td> <td style="text-align: center;">9,000</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">19,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de division</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,000</td> <td style="text-align: center;">3,000</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;"><i>B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</i></td> </tr> <tr> <td>Inspecteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Ingénieur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 6,000</td> <td style="text-align: center;">4,000</td> </tr> <tr> <td>Conducteur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,500 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">3,500</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,500 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">1,500</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	<i>A — Service d'inspection</i>				Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000	Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	19,500	Chef de division	1	5,500 à 6,500	5,500	Commis	1	3,000	3,000	<i>B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</i>				Inspecteur	1	4,000 à 7,000	5,500	Ingénieur	1	3,000 à 6,000	4,000	Conducteur	1	2,500 à 5,000	3,500	Commis	1	1,500 à 3,000	1,500
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																											
<i>A — Service d'inspection</i>																																														
Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	9,000																																											
Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	19,500																																											
Chef de division	1	5,500 à 6,500	5,500																																											
Commis	1	3,000	3,000																																											
<i>B. — Service hydraulique de l'assainissement des fanges.</i>																																														
Inspecteur	1	4,000 à 7,000	5,500																																											
Ingénieur	1	3,000 à 6,000	4,000																																											
Conducteur	1	2,500 à 5,000	3,500																																											
Commis	1	1,500 à 3,000	1,500																																											
35	»	Frais de route et de séjour de l'inspection ainsi que du personnel du service hydraulique de l'assainissement des fanges																																												
36	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection ainsi que du service hydraulique de l'assainissement des fanges																																												
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																																														
CHAPITRE VIII (ancien).																																														
	»	Ponts et chaussées (pour mémoire)																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,950,000	3,830,000	100,000	»	4,280,000	4,350,017 30	
115,000	115,000	•	•	105,000	98,626 17	
18,300	18,300	•	•	15,000	12,376 55	
6,000	6,000	•	•	5,000	2,372 36	
4,089,300	3,989,300	100,000	»	4,405,000	4,460,592 38	
AUGMENTATION . fr.		100,000				
»	»	»	»	»	11,217,552 69	

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
57	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés. 9,000 »
58	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge.
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
39	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.
40	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.
41	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
42	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.
43	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.
44	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 23,500 »
45	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.
A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	»	»	275,000	274,999 01	
100,000	100,000	»	»	100,000	98,036 02	
153,405	153,405	»	»	148,705	148,705 »	
233,500	233,500	»	»	233,500	233,448 96	
21,000	21,000	»	»	21,000	19,037 38	
3,000	3,000	»	»	3,000	1,709 60	
17,000	17,000	»	»	17,000	17,000 »	
45,500	45,500	»	»	45,500	50,912 96	
20,000	20,000	»	»	20,000	19,797 45	
866,405	866,405	»	»	861,705	843,646 38	

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
46	a	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 50,500 »
	b.	Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance 6,500 »
47	a.	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus fr. 115,750 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
48	"	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
49	"	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 12,000 francs en charge temporaire.)
		<i>Monuments publics.</i>
50	"	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
51	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux, 12,000 »
52	"	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
55	"	Commission royale des monuments : personnel
	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission fr. 6,200 »
54	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 16,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
55	"	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission
56	"	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses . .
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
866,405	866,405	»	»	861,705	843,646 58	
37,000	52,800	4,200	»	52,800	52,782 54	
119,700	125,500	»	3,600	125,500	235,509 32	
75,250	75,250	»	»	73,250	55,249 14	
116,200	110,200	6,000	»	122,700	102,699 32	
46,000	46,000	»	»	46,000	42,842 »	
86,000	86,000	»	»	100,000	85,997 31	
100,000	100,000	»	»	165,000	99,994 91	
16,100	16,100	»	»	16,100	16,095 04	
25,200	25,200	»	»	25,200	25,162 90	
5,500	5,500	»	»	3,500	3,409 55	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,549 02	
4,511,855	4,505,255	10,200	5,600	4,592,055	4,585,537 43	

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
57	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique
58	»	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
59	»	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
60	»	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 85,855 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 15,000 »
61	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses 71,145 »
62	a.	Inspection des écoles de musique. fr. 9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales. 2,000 »
63	»	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
		CHAPITRE IX.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
64	»	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.
		CHAPITRE X.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
65	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
66	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,511,855 »	1,505,255 »	10,200	3,600	1,592,055 »	1,585,557 45	
174,000 »	174,000 »	»	»	164,820 »	164,820 »	
90,000 »	79,758 »	10,242	»	79,758 »	79,758 »	
60,000 »	54,526 »	5,474	»	54,526 »	54,526 »	
47,031 25	47,031 25	»	»	47,031 25	47,031 25	
170,000 »	158,000 »	12,000	»	158,000 »	152,745 26	
11,000 »	11,000 »	»	»	11,000 »	9,710 36	
2,000 »	2,000 »	»	»	2,000 »	»	
2,065,886 25	2,051,570 25	37,916	3,600	2,109,190 25	2,094,126 50	
AUGMENTATION . . fr.		54,516 »				
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000	(¹) 13,280 74	(¹) Voir note à la page 55
12,000 »	12,000 »	»	»	12,000	13,280 74	
10,000 »	10,000 »	»	»	10,000	(¹) 7,639 50	
2,500 »	2,500 »	»	»	2,500	(¹) 3,608 48	
12,500 »	12,500 »	»	»	12,500	11,247 78	

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NOMÉRO des articles	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XI.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
»	»	Recensement agricole (<i>pour mémoire</i>)
»	»	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. — Travaux d'amélioration, construction de serres (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Jardin botanique. — Achat du mobilier destiné à abriter les nombreuses collections scientifiques dans les nouveaux locaux (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Appropriation de la propriété de Saint-Victor, à Huy, pour l'installation de l'École d'agriculture de l'État. Achat du mobilier pour les classes et le pensionnat (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Institut agricole de l'État. Participation au concours régional agricole de 1901 (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Institut agricole de l'État à Gembloux. Éclairage électrique (<i>pour mémoire</i>)
<i>Eaux et forêts.</i>		
67	»	Érection d'un pavillon forestier sur les terrains de l'ancienne citadelle de Namur
<i>Service de santé, hygiène publique.</i>		
»	»	Mesures contre l'introduction éventuelle de la peste et sa propagation en Belgique (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1896 à 1900 institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 modifié par arrêté royal du 24 avril 1900 (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Participation de l'État dans la dépense des travaux relatifs à la création d'un nouveau quartier donnant accès à la station du chemin de fer de l'État à Arlon et à celle du chemin de fer d'Arlon à Ethe (<i>pour mémoire</i>)
<i>Ponts et Chaussées (pour mémoire).</i>		
»	»	Crédits divers transférés au Département des Finances et des Travaux publics
<i>Beaux-Arts.</i>		
68	»	Ruines de l'abbaye de Villers
69	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne
»	»	Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux (<i>pour mémoire</i>)
70	»	Conservatoire royal de musique de Liège. Construction d'un buffet d'orgue
»	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfert. Aménagement des collections (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Exposition triennale des beaux-arts, à Bruxelles (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Acquisition d'une ancienne poterne, avec terrain et bâtiment, située à Humelghem (<i>pour mémoire</i>)
71	»	Troisième part du subside à allouer à la ville de Gand pour la construction de son nouveau musée des beaux-arts
72	»	Musée des beaux-arts de Liège (deuxième et dernier subside)
»	»	Quote-part de l'État dans les frais de reprise du mobilier, des instruments, etc., du Conservatoire royal flamand d'Anvers (<i>pour mémoire</i>)
75	»	Aménagement et restauration des remparts de Binche
»	»	Acquisition d'objets d'art de la collection de Somzée (<i>pour mémoire</i>)
TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.		

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
»	»	»	»	15,000	45,821 06	
»	»	»	»	70,000	4,999 96	
»	»	»	»	»	17,666 70	
»	25,000	»	25,000	63,400	»	
»	4,800	»	4,800	»	»	
»	8,000	»	8,000	»	11,750 50	
25,000	»	25,000	»	»	»	
»	»	»	»	100,000	»	
»	46,000	»	46,000	46,000	»	
»	5,000	»	5,000	»	»	
»	»	»	»	33,000	»	
»	»	»	»	»	1,499,209 04	
60,000	60,000	»	»	60,508 10	88,331 07	
40,000	40,000	»	»	41,100	15,508 77	
»	140,000	»	140,000	140,000	»	
7,554 80	»	7,554 80	»	»	»	
»	»	»	»	100,000	5,584 40	
»	»	»	»	40,000	»	
»	»	»	»	»	74 32	
50,000	50,000	»	»	50,000	»	
44,750	44,750	»	»	»	»	
»	5,654	»	5,654	»	»	
25,000	»	25,000	»	»	»	
»	»	»	»	213,916 10	»	
249,304 80	424,204	57,554 80	232,454	974,724 20	1,680,946 02	
DIMINUTION . . . fr.		174,899 20				

BUDGET DE L'EXERCICE 1902.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture
IV.	Eaux et forêts
V.	Laboratoires d'analyses
VI.	Service de santé
VII.	Voirie urbaine et vicinale, cours d'eau et hygiène publique.
VIII (ancien).	Ponts et chaussées (<i>pour mémoire</i>)
VIII.	Beaux-Arts
IX.	Traitements de disponibilité
X.	Dépenses imprévues
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
XI.	Services divers.
TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1902	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1901.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1900.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1899.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
573,250	573,250	»	»	560,150	(¹) 643,344 03	(1) Voir note à la page 55.
10,450	10,450	»	»	10,450	(¹) 19,786 96	
3,979,600	5,882,900	96,700	»	3,890,250	3,603,394 15	
883,563	858,563	25,000	»	868,963	747,991 34	
246,200	253,550	12,850	»	226,250	206,050 60	
488,500	488,500	»	»	463,300	432,410 67	
4,089,500	3,989,500	100,000	»	4,403,000	4,460,592 38	
»	»	»	»	»	11,217,352 69	
2,065,886 25	2,051,570 25	54,516	»	2,109,190 25	2,094,126 30	
12,000	12,000	»	»	12,000	(¹) 15,280 74	
12,500	12,500	»	»	12,500	(¹) 11,247 78	
249,504 80	424,204	»	174,899 20	974,724 20	(¹) 1,686,946 02	
12,412,756 05	12,518,789 25	268,866	174,899 20	13,332,979 45	(¹) 23,158,483 84	
AUGMENTATION. . fr.		93,966 80				

(58)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE POUR L'EXERCICE 1902.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1901, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1903, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(60)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (0).	PART des COMMUNES, des PAROISSES, d'ARRONDISSEMENTS, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1898.
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce, au Palais de Justice de Bruxelles	1) 16,000 »	16,000 »	»	4,000 »
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exécution de deux mâts et de quatre fontaines)	2) 91,000 »	91,000 »	»	82,440 »
Exécution en marbre du bas-relief intitulé : « L'Humanité »	3) 171,200 »	171,200 »	»	132,050 »
Exécution à l'eau-forte de six planches d'après des tableaux de Rubens	4) 18,000 »	18,000 »	»	12,000 »
Statue en marbre intitulé : « Poverella »	5) 15,000 »	15,000 »	»	5,000 »
Dessin représentant : « Une étude de femme »	6) 1,800 »	1,800 »	»	1,800 »
A REPORTER . . . fr.	313,000 »	313,000 »	»	237,290 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1890.	de 1900.	de 1901.	de 1902	à venir.	
	2,000	4,000	4,000	2,000	<p>(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.</p> <p>1) Contrat du 21 juin 1893. — M. Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldée comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.</p>
8,560					<p>2) Contrats du 20 décembre 1895. — MM. Dubois et Lagae s'engagent à exécuter chacun un mât d'une hauteur de 5^m50, se composant d'un soubassement en pierre bleue et bronze, d'une colonne en granit d'Écosse et d'un couronnement en bronze, moyennant le paiement de 16,500 francs, soit pour les deux . fr. 33,000</p> <p>Par contrats du 20 décembre 1895, MM. De Rudder, De Tombay, Devreese et Pollard s'engagent à exécuter chacun une fontaine de 4^m50 de hauteur, se composant d'une vasque inférieure en pierre bleue, d'un soubassement en granit d'Écosse avec motif en bronze; d'une seconde vasque et d'une colonne en granit d'Écosse et d'un couronnement en bronze, moyennant 14,500 francs, soit pour les quatre. 58,000</p> <p>Ce travail est terminé.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. . . fr. 91,000</p>
39,150					<p>3) Contrat du 8 août 1890. — M. Jef Lambeaux s'engage à exécuter en marbre, dans un abri qui sera mis à sa disposition, un bas-relief intitulé : « L'Humanité », ayant 7 mètres de hauteur sur 11 mètres de longueur, et à le terminer dans un délai de huit années. Une somme de 171,200 francs est affectée à l'exécution de l'œuvre. Le paiement s'effectuera comme suit : 1° 55,000 francs du chef de la prise de possession du carton; 2° 100,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail; 3° 30,200 francs après la réception, par le Gouvernement, de l'œuvre entièrement terminée. (Le travail est terminé.)</p>
	3,000		3,000		<p>4) M. Lenain est chargé de l'exécution de ces planches moyennant une somme de 18,000 francs; le paiement s'effectuera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 3,000 francs par planche gravée.</p>
5,000	5,000				<p>5) Contrat du 15 juin 1897. M^{me} Paul De Vigne cède à l'État une statue intitulée : « Poverella ». Le paiement sera réparti sur trois exercices à partir de 1898. (Le travail est terminé.)</p>
					<p>6) Contrat du 30 juillet 1897. M. Devaux cède à l'État un dessin représentant : « Une étude de femme ». Le paiement s'effectuera sur deux exercices.</p>
52,710	10,000	4,000	7,000	2,000	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1898.
REPORT. . . . fr.	515,000 »	515,000 »	»	257,290 »
Décoration picturale de l'Athénée royal d'Anvers 7)	14,000 »	4,666 67	9,333 33	»
Gravure du tableau d'Alfred Stevens représentant : « La Veuve et ses enfants » 8)	5,000 »	5,000 »	»	1,666 »
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant » 9)	15,000 »	11,000 »	4,000 »	9,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck. 10)	5,000 »	5,000 »	»	2,000 »
Groupe en bronze « Le Cheval à l'abreuvoir », de M. C. Meunier 11)	53,000 »	8,250 »	24,750 »	»
Groupe en marbre « La Folle Chanson », de M. Jef Lambaux 12)	25,000 »	4,500 »	20,500 »	»
Trois statues en bronze de M. le comte J. de Lalaing 13)	50,000 »	9,875 »	20,125 »	»
Panneau décoratif pour la salle de milice de l'Hôtel de Ville de Bruxelles 14)	20,000 »	5,000 »	15,000 »	»
Tableau décoratif destiné à orner le cabinet de M. le Bourgmestre de Bruxelles 15)	10,000 »	2,500 »	7,500 »	»
Groupe en pierre d'échillon représentant « Le Sauveteur » 16)	9,000 »	9,000 »	»	»
A REPORTER. fr. . .	479,000 »	377,791 67	101,208 33	249,056 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1899.	de 1900.	de 1901.	de 1902.	à venir.	
52,710	10,000	4,000	7,000	2,000	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
•	•	•	4,666 67	•	7) M. F. Vinck, d'Anvers, est chargé de l'exécution des peintures allégoriques.
•	•	1,666	1,668	•	8) Contrat du 10 juillet 1891. — M. G. Biot est chargé de l'exécution de ce travail. La somme de 5,000 francs affectée à la gravure sera soldée par acomptes successifs, après l'approbation du dessin, la mise au ton de la planche et l'approbation définitive de la reproduction.
•	•	•	2,000	•	9) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 15,000 francs. La quote-part de l'État sera soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. Un contrat sera passé prochainement avec l'artiste.
1,000	•	1,000	1,000	•	10) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, qui sera soldée comme suit : 1,000 francs après l'approbation du dessin; 3,000 francs du chef d'approbation des états; 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
8,250	•	•	•	•	11) Ce groupe orne le square Ambiorix, à Bruxelles.
4,500	•	•	•	•	12) Ce groupe est destiné à orner le square Ambiorix, à Bruxelles.
9,875	•	•	•	•	13) Ces trois statues représentent : « La Force brutale », « L'Art romain » et « La Comédie », et ornent le même square.
5,000	•	•	•	•	14) M. Léon Frédéric est chargé de ce travail. (Ce travail est terminé.)
•	•	•	2,500	•	15) M. X. Mellery id. id.
6,000	5,000	•	•	•	16) Contrat du 12 juin 1899. M. Lefever s'engage à exécuter ce groupe, qui aura environ 2 mètres de hauteur. Une somme de 9,000 francs est affectée à ce travail dont le paiement aura lieu par tiers, après l'approbation du petit modèle, après l'approbation du modèle grandeur d'exécution et après placement de l'œuvre au lieu de sa destination.
87,355	15,000	6,000	18,854 67	2,000	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1898.
REPORT. . . . fr.	479,000 °	577,791 67	101,208 53	249,956 °
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. Bourlard représentant « L'Industrie et le Travail »	17) 5,000 °	5,000 °	°	2,500 °
Gravure à l'eau-forte du tableau de M. A. De Vriendt repré- sentant « L'Institution de la Toison d'Or »	18) 3,000 °	3,000 °	°	°
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « Combat des Amazones »	19) 4,000 °	4,000 °	°	°
Décoration picturale pour la salle des mariages de l'hôtel de ville de Tournai	20) 15,000 °	5,000 °	10,000 °	°
Décoration sculpturale du Palais de Justice de Bruxelles . .	21) 6,500 °	4,553 85	2,166 67	°
Exécution d'un groupe en bronze intitulé : « Les bâtisseurs de ville »	22) 20,000 °	20,000 °	°	°
TOTALS. . . . fr.	532,500 °	419,125 °	115,375 °	252,456 °

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1899.	de 1900.	de 1901.	de 1902.	à venir.	
87,555 .	15,000 .	6,066 .	18,854 67	2,000 .	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
2,500 .	»	»	»	»	17) M. Lenain a été chargé de ce travail, qui est terminé.
»	»	1,500 .	1,500 .	»	18) M. Lauwers a été chargé de ce travail.
2,000 .	1,000 .	»	1,000 .	»	19) M. Greuze id. id.
5,000 .	»	»	»	»	20) M. Hennebicq est chargé de l'exécution de ce travail.
»	»	4,533 53	»	»	21) M. Mascré a été chargé de l'exécution de ce travail qui consiste en une statue et un bas-relief.
»	»	20,000 .	»	»	22) Contrat du 31 janvier 1901. — M. Vanderstappen s'engage à exécuter ce groupe en bronze. Une somme de 20,000 francs est affectée à ce travail; le paiement sera soldé par moitié : 10,000 francs après la signature du contrat du chef de l'approbation du modèle en plâtre; 10,000 francs après la réception et le placement de l'œuvre au lieu de sa destination. L'artiste s'engage à ne pas reproduire son œuvre dans les dimensions de l'original. (Le travail est terminé)
90,855 .	14,000 .	52,400 55	21,554 67	2,000 .	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1898.
Buste de Haas	1) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Conscience	2) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Van den Vondel	3) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Dautzenberg	4) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Balat	5) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
Monument au Roi (inauguration du chemin de fer du Congo).	c) 200,000 »	66,667 »	133,333 »	»
— Remy	7) 25,000 »	5,000 »	20,000 »	5,000 »
— commémoratif de la Guerre des paysans	8) 3,500 »	1,167 »	2,333 »	1,167 »
— — — — —	9) 2,500 »	1,000 »	1,500 »	1,000 »
— — — — —	10) 4,000 »	1,667 »	2,333 »	1,667 »
— — — — —	11) 12,000 »	4,000 »	8,000 »	4,000 »
— — — — —	12) 12,000 »	5,000 »	7,000 »	»
— — — — —	13) 1,825 »	608 »	1,217 »	608 »
— — — — —	14) 20,000 »	10,000 »	10,000 »	10,000 »
— — — — —	15) 10,000 »	5,551 »	4,449 »	5,551 »
— — — — —	16) 4,500 »	1,970 »	2,530 »	»
A REPORTER . . . fr.	307,825 »	112,015 »	194,912 »	59,276 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1899.	1900.	1901.	1902.	à venir.	
•	•	•	•	•	1) Contrat du 4 juillet 1897. — Ce buste est fourni.
•	•	•	•	•	2) Idem. Idem.
•	•	•	•	•	3) Contrat du 26 juillet 1897. — Idem.
•	•	•	•	•	4) Contrat du 5 janvier 1898. — Idem.
•	•	•	•	•	5) Contrat du 14 janvier 1898. — Idem.
•	•	20,000 •	20,000 •	26,667 •	6) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Anvers.
•	•	•	•	•	7) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Louvain.
•	•	•	•	•	8) Ce monument est érigé à Meerhout.
•	•	•	•	•	9) Ce monument est érigé à Cappellen.
•	•	•	•	•	10) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Malines.
•	•	•	•	•	11) Ce monument est érigé à Moll (Anvers).
5,000 •	•	•	•	•	12) Ce monument est érigé à Overmeire.
•	•	•	•	•	13) Ce monument est érigé à Westerloo.
•	•	•	•	•	14) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Hasselt.
•	•	•	•	•	15) Ce monument est érigé à Hérenthals.
•	•	1,070 •	•	•	16) Ce monument sera érigé à Gheel.
5,000 •	•	21,070 •	20,000 •	26,667 •	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1898.
REPORT. . . . fr.	507,825 »	112,013 »	194,912 »	59,270 »
Plaque commémorative de la Guerre des paysans	17) 2,000 »	700 »	1,500 »	700 »
Monument commémoratif —	18) 11,000 »	5,500 »	7,500 »	»
— — — — —	19) 2,500 »	1,250 »	1,250 »	»
— Willems	20) 30,000 »	7,500 »	22,500 »	»
— Jules de Burlet	21) 10,000 »	0,500 »	3,500 »	»
— Baron Seutin	22) 9,000 »	1,750 »	7,250 »	»
— au comte Frédéric de Nérode	23) 10,000 »	2,500 »	7,500 »	2,500 »
Buste Jacob Van Maerlant	24) 2,500 »	2,500 »	»	1,250 »
— Willems	25) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Genard	26) 2,500 »	2,500 »	»	»
— monument Everard T'Serciaes	27) 40,000 »	10,000 »	30,000 »	»
Monument De Bruyne	28) 45,000 »	5,580 85	39,419 17	»
— Alfred Verwée	29) 25,000 »	8,000 »	17,000 »	»
— Pickery	30) 1,800 »	400 »	1,400 »	»
— Rodenbach	31) 7,000 »	3,000 »	4,000 »	»
— en commémoration de la bataille des Éperons d'Or.	32) 140,000 »	70,000 »	70,000 »	»
TOTAUX. . . . fr.	648,026 »	241,095 85	407,531 17	45,720 »

DE L'AGRICULTURE.

DÉPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS.
1899.	1900.	1901.	1902.	à venir.	
5,000	.	21,970	20,000	26,667	(6) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
.	17) Cette plaque est placée dans l'église Saint-Michel, à Courtrai.
3,500	18) Ce monument est érigé à Bornhem.
1,250	19) Id. id. à Thielt.
7,500	20) Id. id. sur une des places publiques de Gand.
6,500	21) Ce monument est placé sur une des places publiques de Nivelles.
1,750	22) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Nivelles.
.	23) Ce monument est érigé place des Martyrs, à Bruxelles.
1,250	24) Contrat du 5 novembre 1898. Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payables la moitié après l'approbation du modèle en terre par le Gouvernement, et l'autre moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée (Terminé.)
2,500	25) Contrat du 11 septembre 1899. — Idem. (Terminé.)
1,250	1,250	.	.	.	26) Id. id. — Idem. (Terminé.)
10,000	27) Ce monument sera placé dans l'une des arcades de la maison de l'Étoile, Grand'Place, à Bruxelles.
.	5,580 83	.	.	.	28) Ce monument est érigé sur la digue à Blankenberghe.
.	.	4,000	4,000	.	29) Ce monument sera érigé à Schaerbeek, à l'angle de la place Colignon et de la rue Verwée, et adossé à la maison à construire en cet endroit.
.	.	400	.	.	30) Ce monument sera placé dans un des ronds-points des nouveaux boulevards de la ville de Bruges.
.	.	3,000	.	.	31) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de la ville de Gand.
.	.	.	10,000	60,000	32) L'exécution de ce monument est confiée au statuaire M. Godefroid Devreese et sera érigé sur une des places publiques de Courtrai.
40,500	0,830 83	29,570	34,000	80,667	